

Revalorisation de la pension alimentaire

Par mathieu, le 28/06/2008 à 14:53

Je ne suis pas d'accord avec le calcul du père de mon fils concernant la revalorisation de la pension alimentaire;voici son calcul:

349 euros x 115.9 (indice 2008) : 113.3 (indice 2007) = 357 euros

voici mon calcul:

 $349 \text{ euros } \times 2.6\% = 9.074 + 349 = 358.07$

cela fait 4 ans que sont calcul est fait ainsi.

merci, Mme Mathieu

Par domi, le 28/06/2008 à 22:52

bonsoir, le calcul de votre mari est exact.